[illegible]

[illegible] Le président du Conseil en est profondément [illegible]

Quelques députés, M. Raynal, entre autres, [illegible] de prendre l'initiative afin de [illegible] la discussion de manifester son opinion. Ils renoncent à leur projet, on [illegible] et la séance est levée au milieu de la confusion.

[illegible] Havas nous envoie les renseignements suivants :

L'Incident Peytral

Contrairement à ce qui a été dit dans les [illegible] qu'aucune décision n'a été prise au Conseil [illegible] M. Peytral se défend d'ailleurs d'avoir dit à M. Brisson qu'il était démissionnaire.

Il lui a dit qu'il était dès [illegible] retirer [illegible] de ses collègues [illegible] ne [illegible] retraite.

Incident sans précédent

L'incident qui se produisit à la fin de la séance est sans précédent dans les annales parlementaires. Il mit en effet, l'on n'a vu le retrait d'une interpellation entraîner la démission d'un ministère.

Ce désaveu, sans doute, a été dû à ce que l'ordre du jour, pour ne pas y avoir de doute à ce sujet, a été voté à l'unanimité, sans que le vote de confiance ait été demandé. Nous avons réussi puisque le vote en a été pris, mais nous ne demandons pas autre chose.

En revanche, quelques amis de MM. Méline et Jaurès considèrent le retrait de l'interpellation comme une ruse de manœuvre, comme le débat n'est terminé sans conclusion.

[illegible]

Dernière Heure

A L'ELYSEE

Les présidents des Chambres

M. Carnot aussitôt après le départ des ministres a chargé le général Roncin de se rendre [illegible] M. Casimir Périer et Casimir [illegible] de venir à l'Elysée de [illegible]

M. Casimir Périer y arrivait à 9 heures 10 [illegible] M. Casimir-Perier y est arrivé à 10 h. et en est sorti à 11 h. 15.

M. Casimir Périer refuse le ministère

La conférence de M. Carnot avec le Président du Sénat n'a ce qu'un caractère confidentiel sur la situation parlementaire.

Avec M. Casimir Perrier, elle a débuté sur le même terrain et M. Carnot a fait ensuite un pressant appel de la Chambre l'offre de se charger de la mission de former le nouveau cabinet.

M. Casimir Perrier a nettement décliné cette mission, il a appuyé son refus sur des motifs de politique générale.

S'il se rend au désir de M. Carnot le président de la Chambre reviendra demain matin, [illegible] le président de la République. On se considère pas comme probable qu'il revienne sur son refus.

On désigne comme pouvant être chargé de former le nouveau cabinet, M. Méline à défaut de M. Cas. Périer et de M. Ch. Dupuy.

L'Anarchiste Gustave Mathieu

devant la Cour d'Appel d'Amiens

Amiens, 25 novembre.

L'anarchiste Gustave Mathieu vient de comparaître devant la Cour d'Amiens, deuxième chambre, comme appelant d'un jugement de la Chambre de Vervins qui le condamnait à quatre mois de prison pour outrages et rébellion envers la gendarmerie d'Hirson (Aisne).

Avant d'entendre le prévenu, nous avons entendu pendant quelques instants [illegible] anarchiste, survenu par trois [illegible]

[illegible] Vous vous en souvenez des attentats de Paris et de Marseille, lui avons-nous demandé.

[illegible] Mais vous vous [illegible] bien en prison?

[illegible] Mais, Monsieur le président, [illegible] Bourgeois, l'avocat d'extrême-gauche [illegible]

[illegible] Vous